



**2011– 2010 :**

## ***RESUME DE RECHERCHE***

Cette étude prends pour fin de démontrer, que la liberté de croyance qui est parmi les libertés générales, son fondement naturel et social touche la stabilité de la société avec des dimensions universelles.

Une étude comparative de la liberté de croyance entre la législation islamique et la législation positive, et dans la législation algérienne précisément , vise à établir le lien qui existe entre le respect de la liberté de croyance par les individus ainsi que par les régimes politiques à promouvoir la coexistence des croyants de divers religions au sein de la même société et en instaurant la culture de la tolérance, le dialogue avec autrui, et le respect mutuel.

Cette étude vise en autre la définition de la liberté de croyance dans ses deux législation, et ses fondements, dont la liberté d'exercer les dogmes, l'athéisme, ou répudier la foi. Pour le côté pratique de la liberté de croyance, en abordant l'exercice des rituels religieux et la célébration des fêtes religieuses et ses aspects externes pour les non-musulmans dans les pays musulmans, et dans la législation algérienne et le point de vue voir critique des minorités religieuses vis-à-vis de la construction des lieux de culte et leur rénovation et les lois qui les régissent.

En abordant la liberté de discussion religieuse, l'exercice de l'éducation religieuse pour les non musulmans dans la législation musulmane et la législation algérienne.

Pour les résultats de cette recherche :

- La non contrainte est un point en commun entre la législation musulmane et la législation positive, la divergence qui existe, c'est que la législation musulmane n'autorise pas le changement de croyance et le punie.
- Al djihad ou la guerre sainte, n'est pas une contrainte, au contraire le non musulman à tous les assurances pour l'exercice de sa liberté.
- La législation positive garantit la liberté d'embrasser une croyance pour une religion sémité ou positive et voir même l'athéisme, pour la législation musulmane le droit d'embrasser une croyance concerne les religions sémites seulement.

## **RESEARCH SUMMARY**

To believe to something it means thinking, it true and logic, thus liberty and freedom of belief is one of our general beliefs which obtained all our interests and large disputes among the thinkers.

However, this freedom has strong contact with the other liberties such as religious liberty and its rituals practice because it is an extension to the previous one.

This liberty is studied as a comparison between the Islamic jurisprudence and general law especially law of penalty and they are classified in to these two parts according to their definition or to the foundations that lay on them or to it's and development. It is studied also concerning its sources and deposits in addition to its controls.

Beside, studying the practical side of freedom of belief by the low of penalty and Islamic jurisprudence

Groups of consequences ore extracted as follow:

There is a great difference between the general low and the Islamic jurisprudence concerning definition, organization, and parts of the freedom.

Whereas we may find common points between these low legislatives as it aggravation and to adapt any religion.

In addition to the importance of religious rituals practice as a real effect and influence to advertise the following ideology.

we can also vary that general low dictates that liberty of ideology about any religion or to not believe any one at all.

In the same time, the Islamic legislative doesn't admit just with the Christianity and Jewish, but it respect to abandon or to adapt the Islamic religion after to inter this religion.